



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@audes.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarrail

COMMISSION JEUNES

PV du 04/02/26

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR, Mr Jean-Luc PASCAREL

CATEGORIE U12 à U17

Suite au grand nombre de matchs non joués la commission a procédé à la reprogrammation des rencontres U12 à U17 (Sauf U13T et U17 du ressorts des PO)

Pour connaître les nouvelles dates les clubs doivent consulter les calendriers.

Si un club constate qu'il a encore une rencontre sans date merci d'en informer le secrétariat.

Les rencontres de coupe U17 non jouées ont été reprogrammées le mercredi 11 février. Si elles ne sont pas jouées à cette date les résultats seront gelés et les équipes reversées dans les coupes en fonction du classement sur 2 matchs.

Les 2 rencontres non jouées des 16é de finale du challenge Peytavy ont été reprogrammées le mercredi 11 février. Si ces rencontres ne sont pas jouées à cette date le vainqueur de chacune d'elle sera désigné par tirage au sort.

CHAMPIONNAT U15 N1 ET U17 N1

La commission informe les clubs qu'à l'issue de la saison le champion U15 N1 sera promu dans le championnat U16 territoire qui débutera en septembre 2026.

De la même manière le champion U17 N1 sera promu dans le championnat U18 territoire.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@audé.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE

10 avenue du général sarrail

DIVERS

- Pour rappel: tous les mutés supplémentaires accordés dans les catégories U13 à U17 au titre du statut de l'éducateurs ne sont valables que dans les compétitions départementales : Ces mutés supplémentaires ne peuvent pas être utilisés dans les compétitions territoriales ou Régionales.
- Pour rappel en catégorie U12 le nombre de joueurs U11 autorisés sur la FMI est limité à 3.

Le Secrétaire
Jérôme TISSEUR

Le Président
David CARRASCO